

Six sur dix prend son travail à la maison, mais huit sur dix employés sont contents de l'équilibre travail-vie privée

Consulter ses e-mails pendant le temps libre, comme les vacances (de Noël), le week-end ou en dehors des heures de travail ? Pas de problème pour quatre sur dix employés belges !

Bruxelles, le 20 décembre 2018 – Six employés belges sur 10 (soit 59 %) avouent songer encore souvent au travail pendant leur temps libre ; 38% consulte encore ses e-mails et 27% a l'habitude de travailler en dehors des heures de travail. Cependant, cela se fait sans que ces pensées n'interfèrent avec leur vie privée, pour 82 % d'entre eux. Ces résultats proviennent d'une enquête menée auprès de cinq mille employés en Belgique, en Autriche, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni et réalisée par le prestataire de services payroll et RH SD Worx. À l'approche des fêtes de fin d'année, selon SD Worx, les employeurs n'ont d'autre choix que de tenir compte de l'atmosphère régnant dans les bureaux et de réfléchir à la manière de maintenir un bon équilibre pour leurs employés. Ceci augmente la satisfaction et l'engagement de leur personnel.

Y a-t-il un équilibre entre notre travail et notre vie privée ?

Près de quatre travailleurs belges sur 10 (38 %) consultent souvent leurs e-mails professionnels en dehors des heures de travail, alors que 27 % d'entre eux ont l'habitude de travailler encore pendant leur temps libre, que ce soit pendant la nuit, les week-ends ou les vacances. Ces pourcentages sont relativement faibles par rapport aux pays qui nous entourent. Ainsi, 47% des Britanniques et 44% des Néerlandais disent lire des e-mails en dehors des heures de travail ; en Allemagne cela se fait moins fréquemment (28%). Les Britanniques et les Néerlandais travaillent aussi plus souvent que nous pendant leur temps libre (respectivement 44% et 34%).

Toutefois, notre équilibre travail-vie privée semble généralement bien nous convenir. Huit sur dix employés belges (82%) combinent bien les deux choses, ce qui est le deuxième score des pays interrogés (sauf les Pays-Bas font mieux, avec 86%). En effet, il est ici question de liberté de choix et de flexibilité. Par exemple, huit employés sur dix se disent ravis de la liberté dont ils disposent quant au choix des dates de leurs vacances.

Flexibilité maximale au moment de fixer les congés

Plus les employés apprécient leur environnement de travail et moins les contraintes de temps se font sentir, plus ils sont satisfaits de l'équilibre travail-vie privée. Naturellement, la flexibilité offerte par les employeurs en vue d'atteindre un meilleur équilibre revêt un caractère déterminant en la matière. D'ailleurs, 80 % des employés belges qualifient leur employeur de « généralement flexible », et 23 % d'entre eux perçoivent même une « très grande souplesse ».

SD Worx n'a pas manqué d'évaluer dans quelle mesure les employés sont libres de fixer leurs propres congés, heures de travail et, enfin, leur lieu de travail. En Belgique, les employés sont particulièrement libres de déterminer leur période de congés. Ils sont d'ailleurs 84 % à le

déclarer. Si la liberté du choix du lieu de travail n'est pas aussi visible, ils sont toutefois 54 % à reconnaître la flexibilité de leur employeur à cet égard. Rien de surprenant néanmoins, étant donné que, pour des raisons pratiques, certaines activités ne peuvent être effectuées que sur le lieu de travail.

Incidence de la flexibilité sur l'équilibre travail-vie privée

Il existe une corrélation claire entre la flexibilité au travail et un bon équilibre travail-vie privée : plus l'employeur se montre flexible et plus l'équilibre est satisfaisant.

Incidence sur la fidélisation, la satisfaction et l'engagement du personnel

Mieux on parvient à combiner travail et vie privée, et plus l'incidence sur la satisfaction et l'engagement est grande. Sur 10 employés belges (92 %) ayant trouvé l'équilibre travail-vie privée, neuf se disent satisfaits et engagés au travail (89 %). En revanche, au sein du groupe où aucun équilibre n'a été trouvé, seuls 29 % se disent satisfaits, et 34 %, engagés.

Enfin, le désir de changer d'emploi est trois fois plus fort dans ce dernier groupe : 13 %, contre 4 % au sein du premier groupe.

François Lombard, consultant exécutif chez SD Worx Belgium, commente : « *L'on observe aujourd'hui différents degrés de flexibilité, qui apportent divers avantages tant aux employeurs qu'aux employés : d'une part, pour certains on remarque que les frontières entre travail et vie privée s'estompent, et que ces deux mondes s'entremêlent toujours plus. Le travail n'est désormais plus limité à des sites ou à des moments précis. Il n'est plus surprenant, à notre époque, de consulter ses e-mails de temps à autre en vacances, pour autant que cette pratique soit de l'initiative de chacun. Bien entendu, l'objectif ici n'est pas de faire pencher la balance dans l'autre sens. Il est déterminant d'atteindre un bon équilibre. D'autre part, l'on remarque également certains travailleurs, postes et groupes qui tendent à s'en tenir aux règles de séparation stricte. À titre d'exemple, citons le fait de demander l'autorisation de se déconnecter, ou encore les initiatives visant à bannir les e-mails le vendredi. Aujourd'hui, nous avons tendance à organiser notre travail et notre vie privée de mille et une façons. Les employeurs ouverts à la discussion et bien conscients de ce besoin d'autonomie contribuent à une expérience de travail plus agréable et plus facile* ».

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter

Eva De Schryver, eva.deschryver@sdworx.com, 0032 (0)496026708

À propos de l'enquête

L'enquête Europe LTD est un questionnaire portant sur une centaine d'aspects liés au travail en rapport avec la satisfaction, la motivation, l'implication et l'engagement des travailleurs. Depuis 2009, l'enquête est réalisée chaque année auprès de 2 500 travailleurs belges sous le nom de NV Belgique. À la faveur de sa croissance internationale, SD Worx a étendu son enquête en 2017 afin d'inclure l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Autriche et le Royaume-Uni. Chaque enquête s'adresse à 500 travailleurs par pays.

L'échantillon de travailleurs retenu est représentatif des marchés de l'emploi locaux et présente la même composition que la population active des pays concernés en matière de statut (ouvriers, employés de bureau, agents), sexe, région, régime de travail, langue, niveau d'études et taille de l'organisation.



À propos de SD Worx

Leader européen en matière de payroll et RH, SD Worx propose des services dans le monde entier dans les domaines du payroll, des RH, du support juridique, de la formation, de l'automatisation, de la consultance et de l'externalisation. SD Worx donne la priorité au centrage sur le client, s'engage pleinement dans la numérisation et mène une croissance internationale. Aujourd'hui, plus de 65 000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance à SD Worx, qui cumule plus de 70 années d'expérience.

Les 4 150 collaborateurs de SD Worx sont présents dans dix pays : en Belgique (siège social), en Allemagne, en France, en Irlande, au Luxembourg, à l'île Maurice, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni et en Suisse. SD Worx calcule les salaires d'environ 4,4 millions de collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 443 millions d'euros en 2017. SD Worx est le cofondateur de la Payroll Services Alliance, un réseau stratégique global de grands prestataires de services de payroll dont les membres traitent un total de 32 millions de calculs de paie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.sdworx.be
